

a comparé les femmes qui viennent à l'église sans aucune coiffure à ces criminelles.

—“ Mais, dit la femme, nous ne sommes pas des Juifs, et jamais nous n'avons été accusées de crimes.

—“ Non, vous ne l'êtes pas, mais Saint-Paul dit : “ Chaque femme paraissant dans l'église non voilée, profane sa tête, car elle apparaît portant la marque de la coupable.”

“ Les femmes vont s'efforcer d'obtenir de ne pas garder leurs chapeaux dans l'église ; mais l'évêque a déclaré qu'il ne permettrait jamais une telle chose.”

Voyez-vous ça ! C'est monseigneur qui règle la mode à présent. Mais que répondrait-il, ce cher évêque, si les femmes lui demandaient pourquoi il porte un jupon violet ?

D'ailleurs il n'y a nul besoin de discuter avec un pareil bétitre. Les femmes n'ont que deux choses à faire : ou passer outre, c'est-à-dire se coiffer à leur convenance, ou planter là l'évêque et son clergé. Elles peuvent être convaincues qu'il les suppliera de revenir avec ou sans chapeau. L'absence des quêtes, des messes payées et du succulent casuel le convaincra plus aisément que les plaidoyers les plus sensés.

Maintenant, nous voudrions bien savoir si les femmes de Trénton ôtent leur chapeau au théâtre. Il serait piquant d'apprendre qu'elles résistent à une injonction municipale de cette nature.

DERNIÈRE HEURE

A l'heure où nous traçons ces lignes, les instants qu'il reste à vivre à l'honorable F. G. Marchand sont comptés. Sa disparition privera la Province d'un de ses hommes publics les plus probes, qualité qui se fait plus rare de jour en jour. Mais ce n'est pas le moment de faire l'éloge du moribond ; nous avons à envisager ici une autre question, qui n'est nullement prématurée : celle de son remplacement. A notre avis, un seul homme peut aspirer à sa succession : l'honorable J. E. Robidoux. En effet, le secrétaire provincial, déjà rompu à l'administration de la Province pour avoir eu la direction de trois ministères, possède un autre titre qu'il puise dans la rancune aveugle et méchante que lui ont voué, à Ottawa, ses adversaires politiques. Le nommer premier ministre à Québec, serait une réplique heureuse au Sénat qui a sacrifié les intérêts de Montréal à une inqualifiable partialité.

De plus, un portefeuille sera vacant. A qui l'attribuera-t-on ? Nous sommes d'avis que le Dr G. A. Lacombe est tout désigné. Député de Montréal, représentant la division la plus populeuse, il est le mandataire reconnu et acclamé de la classe ouvrière, et il est enfin temps de faire à cette classe une part en rapport avec son importance. Nous reviendrons sur cet important sujet.